

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 38 (1991)
Heft: 3

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Information de l'Office de la protection civile du canton de Neuchâtel

M.M./RM-Info. Edité depuis deux ans, le Bulletin d'information de l'Office cantonal neuchâtelois pour la protection civile vient de sortir son numéro 3.

A destination des communes

Source d'information principale des communes du canton et de leur chefs locaux, ce bulletin est aussi un organe de liaison et de cohésion.

Il permet à chacun d'être au courant

des changements intervenus dans la documentation, des mutations dans les organismes communaux et des modifications de la structure cantonale.

Les points forts du n° 3

Le bulletin contient un dossier intéressant sur l'informatique dans la PCi et des renseignements sur le dispositif sanitaire cantonal.

Pour les «distracts», on y trouve égale-

ment les dates des inspections comme celles des rapports cantonaux.

Un compte rendu des diverses inaugurations d'ouvrages figure également en bonne place.

Contact

Le bulletin d'information est à la disposition des personnes intéressées. Il peut être obtenu sur appel téléphonique (n° 038 22 34 43). ▣



Schutzraumanlagen Zivilschutzmobilier Apparate + Werkzeugbau

**9444 Diepoldsau
Telefon 071 - 73 15 49
Telefax 071 - 73 26 07**



Schutzraummobilier für Neuanlagen und Nachrüstung von bestehenden Schutzräumen

Schockprüfung: Schutzgrad 1 bar nach BZS

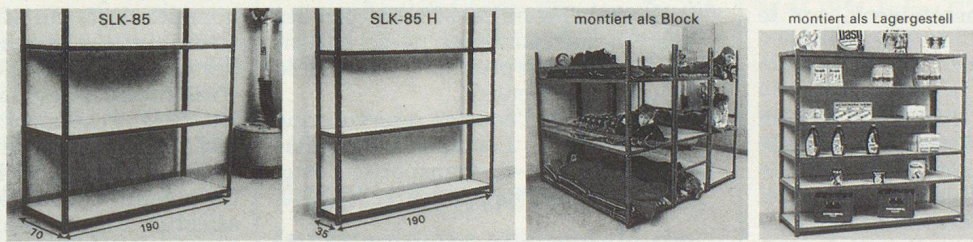
System Keller

Patent Nr. 668 542

Zivilschutzliegestelle SLK-85 und SLK-85 H mit Holztablar

Einfaches Stecksystem für den Selbstbau. Vielseitige Verwendungsmöglichkeiten in Garage, Keller, Archiv usw.

Keine Anbauelemente. Farbe saphirblau, Ral. 5003, pulverbeschichtet.



Zivilschutzliegestelle SLK-88. T3 3 Personen und SLK-88. T6 6 Personen mit Liegetüchern

Einfaches, preisgünstiges System. Wenig Einzelteile. Platzsparende Lagerung. Farbe resedagrün, Ral. 5011, pulverbeschichtet.

Anmerkung: Sämtliche Liegestellen werden einzeln aufgebaut und zu «Blöcken» zusammengeschoben. Im Sinne einer problemlosen Nachrüstung wurde bewusst auf **Anbau- und Verbindungselemente verzichtet** (beliebig verschiebbar).

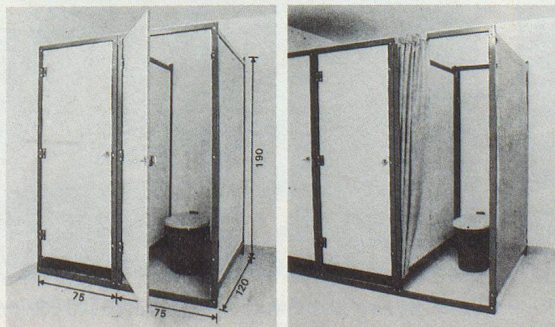


Abortkabinen

Einfache Konstruktion für den Selbstbau. Holzplatten beschichtet (abwaschbar). Stahlteile pulverbeschichtet. Farbe orange, Ral. 2004, pulverbeschichtet.

AKF 88 fest montiert

AKM 88 mobil



Anmerkung: Die Abortkabinen sind nach dem gleichen System aufgebaut wie die Liegestellen.

Trocken-Klosett

System BZS

Lieferung in Sets für 8, 15 oder 30 Personen



COUPON

Senden Sie uns unverbindlich und kostenlos Ihre Dokumentation

Firma/Name _____

Strasse _____

PLZ/Ort _____

Einsenden an:
Firma S. Keller, Schutzraumanlagen, 9444 Diepoldsau
Telefon 071 - 73 15 49, Telefax 071 - 73 26 07

De l'eau pour un vallon

Pour la première fois, un détachement d'appui du bataillon des pompiers lausannois (fort de 54 hommes) et deux détachements de transport d'eau de la PCi (comptant 85 hommes) ont collaboré lors d'un exercice de catastrophe qui a eu lieu les 26 et 27 novembre 1990 sur la plate-forme du Vallon. Quelque 200 personnes ont été engagées dans ces manœuvres, dirigées par Jean-Claude Siggen (chef local adjoint et directeur de l'exercice) depuis le PC de Prélaz.

Exercer la complémentarité

Comme l'a souligné J.-C. Siggen, «même si la direction locale a la chance d'entretenir une collaboration très étroite avec le service du feu, dans la mesure où son chef et commandant du feu (le lieutenant colonel Jean-Fran-

René Mathey

çois Cachin) est aussi le chef du service pionnier et lutte contre le feu (SPLCF) de la direction locale, la coopération doit être testée concrètement, sur le terrain.»

Scénario et missions

Du côté de la vallée du Flon, un avion aux mains de «terroristes», s'écrase sur des immeubles, causant 5 morts et plusieurs dizaines de blessés. Le point d'eau normalement disponible est détruit.

Pour le détachement ad hoc d'appui du poste permanent, il s'agit d'intervenir avec tous ses moyens et de collaborer aux transports des sinistrés au nid de blessés organisé par les détachements transport d'eau.

Quant à la protection civile, ses dét trsp eau sont chargés de la construction d'un bassin de 100 000 litres et d'assurer son approvisionnement depuis le lac de Sauvabelin.

Le cadre de l'action

Il est important de relever que le scénario prévoyait que la protection civile était «mise sur pied» par les autorités, selon la conception actuellement en vigueur qui veut que les tâches des pompiers soient reprises par la PCi lors de service actif.

En clair, cela signifie que le corps des sapeurs-pompiers professionnels continuerait d'assumer les tâches qui lui ont été confiées en temps de paix, avec tous ses moyens. En revanche, le corps des volontaires serait réorganisé en quatre détachements d'appui au poste permanent et viendrait renforcer le SPLCF de la PCi avec le matériel et les engins du bataillon.

Qu'est-ce qu'un dét trs d'eau?

Historiquement, le détachement transport d'eau de la ville de Lausanne a été conçu pour répondre à des besoins très spécifiques:

- La ville est construite sur un terrain très accidenté; en cas de rupture de conduite du réseau, l'alimentation en eau d'extinction, notamment, deviendrait problématique.
- Les piscines communales, le petit lac de Sauvabelin ne constituent pas des réserves suffisantes et ne se situent pas forcément à proximité immédiate du lieu d'intervention.
- L'existence de l'énorme réservoir que constitue le lac Léman est appréciable; encore faut-il «transporter l'eau» là où le besoin s'en fait sentir.

C'est la raison d'être de la création de deux détachements de transport d'eau dont les missions principales consistent

- à construire des bassins d'accumulation d'eau;
- à acheminer l'eau depuis des réservoirs naturels (lacs) ou «artificiels» (piscines, réservoir de l'EPFL et de la place de Milan) sur la zone sinistrée, ou à réalimenter les bassins construits.

Ces deux dét trsp eau sont rattachés au service des pionniers et lutte contre le feu (SPLCF). Un dét est fort de 70 hommes; il est constitué de deux sections de construction et d'une section de motopompes.

En plus des moyens du SPLCF, les détachements disposent de moyens propres, dont, 6 km de tuyaux mobiles en polyéthylène et de motopompes.

Un exercice spectaculaire

Quelques «coups de trax» ont permis de dégager l'espace nécessaire à la construction d'un bassin d'accumulation de 100 000 litres.

Son approvisionnement en eau, depuis le lac de Sauvabelin, a nécessité le déploiement de plus de 500 mètres de conduites. Le terrain forestier, pentu à souhait, et la traversée d'une route assez fréquentée ont été autant de difficultés à résoudre avant que l'eau ne jaillisse.

Test réussi

Dans l'ensemble, l'exercice a été considéré comme réussi par l'état-major. Les organes de commandement comme les cadres ont pu exercer la conduite des hommes de façon efficace, sans temps mort inutile. Par contre, la préparation des cadres à leurs tâches pédagogiques d'instructeurs devrait être améliorée.

Du côté des participants, le niveau technique apparemment supérieur des membres du dét ad hoc s'explique par un nombre plus important d'exercices effectués durant l'année, sans pour autant que les hommes de la PCi aient eu à rougir. Bien au contraire, car malgré une «répétition» de quelques heures, ils ont fait preuve d'une excellente motivation.

Les missions étant bien distinctes, la collaboration n'a pu être exercée que partiellement. De prochains exercices devraient permettre à chacun des intervenants de mieux se connaître et de renforcer ainsi la coopération à tous les niveaux. ▲



Tiendra, tiendra pas!; préparation de la traversée de route.

(Photo: PCi, Lausanne)



Du doigté pour la construction du bassin de 100 000 litres.

(Photo: PCi, Lausanne)

Edito romand

«Ouai!», cette onomatopée typiquement vaudoise reflète bien l'état du lecteur après l'in(di)gestion de plus de 200 pages de «La protection civile en Suisse... un dossier en béton».

Il y a pourtant un apparent fond de vérité; les dates sont probablement exactes, les citations aussi, bien qu'elles soient sorties de leur contexte historique. Le plus gênant est le style; il ressort très clairement de la dialectique marxiste. Vieux restes de mai 1968 sans doute.

Le plus étonnant dans ce genre de pamphlet en est son côté gratuitement destructeur, sans proposition concrète et d'une rare intolérance dans son «jugement historique»; consternant!

Quant aux conseils aux objecteurs (plutôt: cet appel à la désertion civile), ils constitueraient presque une injure à ceux qui sont torturés par leur conscience. La devise de la PCi n'est-elle pas «protéger, sauver, secourir»?

Et pourtant, ce bouquin nous interpelle, non pas sur la réalité de ce qu'il dénonce, mais bien sur un certain manque de transparence de l'institution dont la complexité de l'organisation n'est pas étrangère au manque de qualité de son information. *René Mathey*

La protection civile vaudoise en chiffres

R.M. Le Service cantonal de la PCi vient de publier ses statistiques et analyses 1990. La plupart de ces chiffres datent de 1989 mais n'en constituent pas moins une source d'informations intéressantes à plus d'un titre.

Un ouvrage de référence

C'est en 1987 que paraissait la première édition de l'annuaire statistique reflétant l'état de préparation et d'avancement de la PCi vaudoise.

Destiné avant tout aux spécialistes de la question, cet ouvrage fourmille de détails intéressants.

Selon M.M. Buttin, Chef cantonal, cette statistique pourrait être publiée plus fréquemment, sous deux présentations différentes. Une édition «complète», destinée aux spécialistes et un condensé regroupant les chiffres relatifs à la protection de la population sous ces différents aspects, dont la diffusion pourrait être plus large, plus récente et plus attrayante, par exemple pour les médias.

Au hasard des chiffres!

Dans le domaine de la transmission de l'alarme, notamment au moyen de système de télécommande, les travaux se poursuivent. Ainsi, 184 sirènes fixes et 304 sirènes mobiles sont opérationnelles, soit une proportion de respectivement 50 % et 61 % par rapport aux besoins.

Si le pourcentage des places protégées s'est amélioré (il représente actuellement, en moyenne pour le canton, 86 %), il n'en demeure pas moins des différences considérables d'une commune à l'autre, puisque certaines ont un déficit qui va de 75 à 100 %!

Selon M. Buttin, la diffusion des plans d'attribution des places protégées devient maintenant une nécessité et constitue un des objectifs de l'année.

Et l'instruction?

Souvent décriée, la formation est en progression (en tout cas sur le plan quantitatif!). Les différents centres d'instruction portent, semble-t-il, leur effort sur la formation des organismes d'abri.

Pour l'ensemble des personnes astreintes à servir dans la protection civile, ce ne sont pas moins de 50 950 jours qui ont été accomplis dans les différents cours organisés par la Confédération, le canton ou les communes. ▀

Association des instructeurs romands de PCi (AIRPC)

Assemblée annuelle

R.M. La prochaine assemblée générale de l'AIRPC aura lieu le 16 mars 1991 à Grône, dans le nouveau centre d'instruction du canton du Valais.

La protection des biens culturels, thème central de l'assemblée sera présenté par M. Nicolas de Diesbach.

La définitions des nouveaux objectifs de l'association, comme l'analyse du projet PCi 95 seront les autres sujets abordés. ▀

Les «mésanges» inaugurent

C'est le 16 novembre 1990 que les Hauts-Geneveys inaugureront un abri public, portant ainsi la capacité de protection de la population à 75%.

M.M./RM-Info. Petite commune de 791 habitants, sise sur la face nord du Val-de-Ruz, les Hauts-Geneveys inaugureront un abri public dans un bâtiment

abritant également un local pour les travaux publics de la commune.

Monsieur Paul Nagel, chef local, complète ainsi son infrastructure qui permettra l'organisation d'exercices de son organisme local. A ce jour, celui-ci compte 38 personnes instruites (sur 40) dont une volontaire féminine.

Monsieur le conseiller d'Etat Francis Matthey, M. Pierre Blandenier, chef cantonal, ainsi que les autorités communales assistèrent à cette brève cérémonie.

Le samedi, consacré «journée portes ouvertes», vit défiler une centaine d'habitants intéressés au fonctionnement et à l'organisation de la PCi communale. ▀

Inauguration à Couvet

Située sur le littoral neuchâtelois, la commune de Couvet inaugurerait, le 6 octobre 1990, une construction «combinée» regroupant un abri PCi, un hangar à destination des pompiers et ambulanciers.

Inauguration en grandes pompes

M.M./RM-Info. C'est en présence du conseiller d'Etat Francis Matthey et de M. Pierre Blandenier, chef cantonal, que M. François Lechaire, conseiller communal, rappelle les caractéristiques de cet ouvrage combiné qui est aussi un bel exemple d'une collaboration concrète entre des organismes complémentaires sur le plan des missions d'aide et de secours à la population.

L'abri PCi comprend 408 places, un poste sanitaire de 44 lits ainsi qu'un poste d'attente. Cette dernière réalisation porte le nombre des places protégées de la commune à 1657. Le déficit est encore de 1100 places.

L'organisme local dispose de 120 personnes formées sur un effectif réglementaire de 260. Il faut relever la présence de 20 volontaires féminines.

La Croix-Rouge participe

Au nom de la Croix-Rouge, M. Karl Kennel, président central remet un chèque de Fr. 25 000.- au titre de participation aux frais d'achat de la nouvelle ambulance. Un geste fort apprécié.

Portes ouvertes et démonstration

C'est un nombreux public qui a ensuite été convié à visiter l'ensemble des installations et à suivre une démonstration des sapeurs-pompiers et des ambulanciers. ▀